

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## PLAN DE ZONAGE

ZONE SUD

Echelle: 1 / 5 000



Vous pouvez consulter  
l'ensemble de ce PLU sur le site  
de l'urbanisme de la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme est  
approuvé par le Conseil Municipal  
le 12/12/2013.

Commune de SAULIEU  
Département de la Côte d'Or  
Rue de la République  
21200 SAULIEU  
Téléphone : 03 80 81 11 11  
Fax : 03 80 81 11 12  
E-mail : [saulieu@co.cote-dor.fr](mailto:saulieu@co.cote-dor.fr)

LEGENDE	
	Ligne de commune
	Ligne de zone
	Espace Boisé Classé "Espace Vert"
	Préservation d'éléments ou de sites remarquables et du patrimoine régional applicable autour de bâtiments au titre de la réglement de P.L.U.

### Definition des zones

UA	Zone urbaine mixte - construction à caractère général
UB	Zone urbaine mixte
UBn	Isolateur de zone urbaine identifiés les limites ou de nouvelles constructions sont limitées
UC	Zone urbaine à vocation commerciale
UE	Zone d'équipements publics
UED	Zone d'équipement et de construction des sites gestion des déchets
UF	Zone d'activités secondaires
TAU	Zone d'urbanisation future à vocation mixte d'habitat ... urbanisable par une ou plusieurs le respect des orientations d'aménagement et du règlement.
TAUa	Zone d'urbanisation future à vocation mixte d'habitat ... urbanisable immédiatement sous zone et dans le respect des orientations d'aménagement et du règlement.
A	Zone agricole où seuls sont admissibles les constructions nécessaires à l'exploitation agricole
N	Zone naturelle
Ni	Secteur de la zone naturelle où seules sont admissibles les constructions et installations nécessaires aux activités de camping, de tir et de chasse
Nr	Zone naturelle identifiée par un arrêté municipal au titre de la ZNIEFF et Natura 2000
Nn	Secteur de la zone naturelle identifiée par un arrêté municipal au titre de la ZNIEFF et Natura 2000 où seuls sont admissibles les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à la restauration et à l'entretien des zones de protection, à la restauration et à l'entretien des zones de protection, à la restauration et à l'entretien des zones de protection.

